

# *Le Journal d'Eulalie*

..... Numéro 2 : été / automne 2009 .....



*CALM- Association pour la maison de naissance des Bluets - Paris*

**Ce journal est dédié à Félix,  
que nous aurions tant aimé connaître...**

.....

## ***Maisons de naissance : où en est-on ?***

Du nouveau dans l'actualité des maisons de naissance !

### ***..... Réunion du Collectif MDN***



Le Collectif Maisons de Naissance, dont le CALM est porte-parole en 2009, et qui rassemble la plupart des projets existant sur le territoire français, s'est réuni le 13 mars 2009 dans les locaux du CALM. Il a été décidé de ne pas séparer les projets de maisons de naissance attenants à des hôpitaux (projets intra hospitaliers) et les projets non attenants (projets extra hospitaliers), afin de ne pas disperser des énergies visant de toute façon une approche plus naturelle et plus respectueuse de la naissance.

Nous gardons présente à l'esprit la définition internationale selon laquelle « une Maison de Naissance est une structure autonome, située en-dehors des services hospitaliers ». Mais l'attenance à une structure hospitalière est une condition *sine qua non* pour le ministère de la Santé. Le CALM a d'ailleurs organisé son fonctionnement autour de cette condition dès 2005 en prévision de cette expérimentation.

Ce débat se poursuit depuis 2006. Quoi qu'il en soit, il faut continuer à lutter pour que l'attenance ne soit pas, à terme, une condition nécessaire à l'existence des maisons de naissance. S'il devait en être ainsi, la France serait bien le seul pays où une maison de naissance est toujours située dans un hôpital !

### **.....Réunion des organisations de sages-femmes**

Une réunion conjointe du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes (CNOSF) et de différentes organisations de sages-femmes (associations et syndicats) a eu lieu le 18 mai 2009 à propos du projet d'expérimentation des maisons de naissance. Elle a permis de constater que tout le monde s'accordait sur la définition théorique des maisons de naissance, c'est-à-dire une structure juridiquement et géographiquement indépendante, mais que les résistances étaient encore très fortes, puisqu'il n'y aurait pas de possibilité d'autonomie juridique (seule manière à nos yeux de permettre une réelle autonomie professionnelle des sages-femmes). La proposition de texte relatif à l'expérimentation a donc été retravaillée avec l'appellation de « centres de naissance » et non de « maisons de naissance ». Un centre de naissance est un espace *dans l'hôpital* où les sages-femmes suivent des grossesses physiologiques sur le principe du suivi global.

Ce texte devait être rediscuté lors de la Commission nationale de la Naissance, le 22 juin, mais cela n'a finalement pas été le cas.

### **.....Et communiqué du ministère de la Santé**

Dans un communiqué du 12 août dernier, la DHOS (Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins, organisme du ministère de la Santé) annonce que « Les maisons de naissance, qui doivent permettre d'accoucher dans un cadre moins médicalisé sous la responsabilité exclusive des sages-femmes, devraient être expérimentées à partir de 2010 ».

Cette expérimentation, prévue par le plan de périnatalité 2005-2007, est soumise à un décret, définissant les conditions de fonctionnement de ces structures, sur la base d'un cahier des charges dont l'élaboration a été confiée fin 2005 à la Commission nationale de la naissance. Ce décret serait en cours d'écriture, et devrait être intégré à la prochaine loi de financement de la sécurité sociale.

Concrètement, pour le CALM, cela pourrait signifier la possibilité pour les femmes de mettre au monde leur enfant dans les chambres Bambou et Sable, au lieu de monter sur le plateau technique de la maternité des Bluets (ceci ne changera rien

a l'organisation actuelle entre le CALM et les Bluets, notamment en cas de transfert, puisque la collaboration entre les deux structures a été pensée pour un fonctionnement intégrant les accouchements au CALM). Une unité de lieu, un environnement plus intime... et l'aboutissement de huit ou neuf années d'engagement pour certaines des sages-femmes du projet ! On ne peut que se réjouir de ce communiqué, mais pour le moment rien n'est encore concret, et d'ores et déjà un certain nombre d'obstacles se profilent à l'horizon, notamment du fait que d'après les différentes sources relayant les propos de la DHOS, le décret - qui doit être validé à l'Assemblée et au Sénat - sera ensuite suivi d'une période de concertation entre les différents professionnels concernés et les associations d'usagers. Ensuite seulement l'expérimentation pourra commencer. Il faudra donc suivre ces différentes étapes avec vigilance, car il existe en France encore beaucoup de résistances à une telle expérimentation.

Les membres du CALM resteront, quoi qu'il en soit, attentifs à ce que le projet de l'association ne soit pas dénaturé...



## ***Nos activités***

Les activités de l'association semblent avoir trouvé leur rythme de croisière avec chaque mois alternativement : un atelier allaitement ou un atelier portage en écharpe, et tous les deux mois : une soirée « partage » entre parents et futurs parents.



En préparation pour la rentrée : des ateliers sur la communication parent - enfant et sur le sommeil du nourrisson.

N'oubliez pas de consulter notre site pour vous tenir au courant de nos activités, et surtout n'hésitez pas à nous faire part de vos envies.

---

## ***Vie de l'association***

Plusieurs événements marquants ont eu lieu depuis notre dernier numéro :

### ***.....Conseils d'administration***

Le Conseil d'administration du 14 mars a permis de renouveler le bureau, qui se compose désormais de : Anne Morandea (présidente), Judith Humery (vice-présidente), Sabrina Ben Brahim (secrétaire), Marc-Alain Droniou (trésorier).

Et celui du 13 juin a validé le règlement intérieur élaboré par la commission juridique, qui permettra d'accueillir le public dans les locaux du CALM en toute légalité.

### ***.....Semaine mondiale de l'accouchement respecté***



La journée « portes ouvertes » du 16 mai, dans le cadre de la SMAR (semaine mondiale de l'accouchement respecté) a été un franc succès. Au programme : débats, quizz, peinture collective et projections de documentaires.



---

## ***Naissances de l'été***

Les derniers bébés nés au CALM : Eléanore, Iroise, Félix, June, Antoine, Camille, Gabriel, Orson, Guilhem, César, Farah, Daé, Chloé, Théodore et Adèle.

---

## ***Le CALM a besoin de vous !***

Les couples suivis au CALM sont invités à participer à la vie de l'association, et notamment à assurer au moins une permanence le dernier mercredi du mois. Les premières permanences se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur, chacun accomplissant les menues tâches nécessaires au bon entretien des locaux : ménage, réparation, achat de matériel...

Cette association est la vôtre : seule la bonne volonté des parents et des sages-femmes permet de la faire vivre. Tout engagement de votre part est le bienvenu, que vous soyez parent, futur parent ou sympathisant des projets de maisons de naissance en France.

Vous pouvez vous impliquer dans l'une des commissions de travail en contactant les personnes responsables, au gré de vos envies, compétences, et occupations personnelles. On vous attend pour la déco, la communication externe, le bricolage, et toujours le combat politique pour les maisons de naissance...



## Le saviez-vous ?

Un petit quizz sur l'accouchement, la péridurale, l'épisiotomie... et surtout la césarienne qui était le thème de la SMAR 2009.

### 1. Quel taux de césarienne est préconisé par l'OMS ?

- a.  5%
- b.  10%
- c.  15%

### 2. Quel taux de césarienne y a-t-il aujourd'hui en France ?

- a.  environ 15%
- b.  environ 20%
- c.  environ 25%

### 3. De combien était le taux de césariennes en France en 1981 ?

- a.  7,8%
- b.  10,9%
- c.  17,3%

### 4. Aujourd'hui au Brésil...

- a.  1 enfant sur 5 naît par césarienne
- b.  1 enfant sur 4 naît par césarienne
- c.  1 enfant sur 3 naît par césarienne

### 5. La mortalité des femmes avec césarienne...

- a.  est 3 fois supérieure à la voie basse
- b.  est 3 fois inférieure à la voie basse
- c.  est similaire à la voie basse

### 6. En France, quel type d'établissements pratique le plus de césariennes ?

- a.  les maternités de niveau 3 (prévues pour les grands prématurés et les grossesses à risque)
- b.  les maternités publiques de niveau 1 (pour grossesses normales)
- c.  les cliniques privées de niveau 1

### 7. L'anesthésie péridurale...

- a.  augmente légèrement le risque de césarienne
- b.  multiplie par 4 le risque de césarienne
- c.  n'augmente pas significativement le risque de césarienne.

### 8. Quel pourcentage de bébés naît à la maison dans le monde ?

- a.  70%
- b.  80%
- c.  90%

### 9. Et en France ?

- a.  environ 1%
- b.  environ 2%
- c.  environ 3%

### 10. L'OMS recommande de ne pas dépasser un taux d'épisiotomie de...

- a.  10%
- b.  20%
- c.  30%

**11. Quel est le taux d'épisiotomie en Suède ?**

- a.  6%
- b.  10%
- c.  14%

**12. ... Et en France ?**

- a.  50%
- b.  60%
- c.  70%

Réponses :

1. C ; 2. B ; 3. B ; 4. C ; 5. A ; 6. C ; 7. B ; 8. C ; 9. A ; 10. A ; 11. A ; 12. C.



## *A noter dans vos agendas*

A l'occasion de la Semaine mondiale de l'Allaitement maternel, le CALM organise une soirée **le 16 octobre à partir de 18 heures**. Au programme : apéritif et dîner, films documentaires, quizz sur l'allaitement, interventions de spécialistes de l'allaitement (consultantes en lactation, animatrice de la *Leche League*), et surtout grande tétée... avec photo de groupe ! A ne rater sous aucun prétexte !



## *Eulalie a un an*

Le premier bébé né au CALM fêtera son anniversaire le 12 septembre. C'est l'occasion pour le conseil d'administration de se réunir autour... d'un gâteau !

